

Module I4: Stage de spécialiste câble-grue

Description du module

| | |
|----------------------------------|---|
| Collaborateurs techniques | Urs Moser / Hanspeter Weber |
| Version | 2.0 |
| Date | 30.10.2013, approuvé par la CAQ Forêt le 05.11.2013 |

| | |
|--|---|
| Titre | I4 – Stage de spécialiste câble-grue |
| Prérequis | CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente et expérience professionnelle. Souhaitables: participation préalable à tous les modules de la formation de spécialiste câble-grue ou compétences équivalentes. |
| Compétences enseignées | Elaborer de façon autonome des concepts et projets de lignes de câble, les consigner dans des rapports techniques ou des dossiers de coupe câblée et les présenter aux acteurs concernés. – Planifier des engagements de câble-grues, élaborer les projets, préparer les travaux et les diriger. Evaluer les travaux réalisés, en tirer des enseignements pour de nouveaux projets compte tenu des objectifs. |
| Contrôle des compétences | Pour réussir le stage, il faut présenter les documents suivants: → Déclaration du candidat certifiant qu'il a accompli son stage en fonction de spécialiste câble-grue (durée: du au) → Attestation de l'entreprise de stage et rapport du formateur → Rapport sur la visite mutuelle (partenariat formatif) |
| Niveau | 3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC) |
| Cadre du stage et activités conseillées pour l'intégration et l'approfondissement des compétences de base du spécialiste câble-grue | Au cours du stage, le futur spécialiste câble-grue doit pouvoir approfondir et intégrer une gamme aussi large et représentative que possible des compétences énumérées dans le profil de qualification. Ces compétences sont décrites en détail dans l'annexe 1 de la directive d'application du règlement d'examen. Aux termes du profil de qualification, ceci concerne les activités suivantes: ➤ Elaborer des concepts de lignes de câble en tenant compte des conditions locales ➤ Conception, planification et organisation d'un projet de ligne de câble ➤ Préparation et organisation de coupes câblées ➤ Diriger les collaborateurs pendant le montage, l'exploitation et le démontage de l'installation de câble-grue ➤ Assurer l'entretien, déceler les dérangements, pannes ou avaries de l'installation ➤ Contrôle et évaluation des travaux réalisés Le stage est centré sur la préparation et la réalisation autonomes de tâches concrètes dans le processus de travail de l'entreprise. Ce faisant, les compétences développées dans les modules sont intégrées entre elles en situation, consolidées et soumises à une réflexion critique. <u>N.B.</u> C'est aussi pendant le stage que le candidat effectue le travail de mémoire exigé pour l'examen professionnel (épreuve 1) et les travaux préparatoires de l'épreuve 2. Les consignes à ce sujet sont précisées dans le règlement d'examen et sa directive d'application. |
| Entreprise de stage et durée du stage | Le stage a lieu dans une entreprise reconnue par le prestataire du module. Le stage est conçu selon l'orientation objectifs-résultats. Il doit durer au moins 3 mois. |

Module I4: Stage de spécialiste câble-grue

| | | | |
|---|---|---|-----------------------------------|
| Encadrement pendant la formation | Par le maître d'apprentissage de l'entreprise de stage. Un appui supplémentaire peut être demandé par l'entremise du prestataire de module. | | |
| Partenariat formatif | <p>En cours de stage, deux candidats spécialistes câble-grue effectuent chacun une visite du stage de l'autre avec les buts suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et échange d'expériences sur l'organisation de l'entreprise, la fonction et les tâches du spécialiste câble-grue. • Présence lors de la donnée des instructions de travail à l'équipe de câblage ou d'une discussion en équipe, et commentaires à ce sujet. • Echange d'expériences sur le déroulement du stage et sur d'éventuels problèmes (qu'est-ce qui marche bien, qu'est-ce qui croche?). • Discussion sur un sujet professionnel choisi par les candidats. | | |
| Reconnaissance | Condition d'admission à l'examen professionnel de spécialiste câble-grue. | | |
| Offre du module sous cette forme | 10 ans | Validité du certificat de compétence | 5 ans après l'achèvement du stage |